



Anabases

Traditions et réceptions de l'Antiquité

25 | 2017

Varia

Catilina, pour combien de temps encore ? Actualités bibliographiques sur un conspirateur trop connu

Romain Millot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/6054>

DOI : [10.4000/anabases.6054](https://doi.org/10.4000/anabases.6054)

ISSN : 2256-9421

Éditeur

E.R.A.S.M.E.

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2017

Pagination : 111-136

ISSN : 1774-4296

Référence électronique

Romain Millot, « *Catilina, pour combien de temps encore ? Actualités bibliographiques sur un conspirateur trop connu* », *Anabases* [En ligne], 25 | 2017, mis en ligne le 01 avril 2020, consulté le 19 janvier 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/6054> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.6054>

ANABASES

Traditions et Réceptions de l'Antiquité

N° 25

2017

E.R.A.S.M.E.

Université Toulouse - Jean Jaurès

Sommaire

N° 25 - 2017

Historiographie et identités culturelles

Étienne MAIGNAN

Un lycéen pas comme les autres à l'école des Anciens :
le « Parallèle littéraire » inédit entre les *Iphigénie* d'Euripide
et de Racine par Charles Maurras II

Aude COHEN-SKALLI

Walter Spoerri (1927-2016) et les études sur Diodore de Sicile 59

Traditions du patrimoine antique

Michel LACAVE

Anabases en France 1900-2015. Pour une étude de la réception
de l'*Anabase* de Xénophon en France : doctrines,
opérations militaires et stratégies 71

Loïc MARCOU

La réception de l'Antiquité grecque dans le roman policier
néo-hellénique, de Yannis Maris à Petros Markaris 95

Archéologie des savoirs

Romain MILLOT

Catilina pour combien de temps encore ?
Actualités bibliographiques sur un conspirateur trop connu. III

Thibaud LANFRANCHI

La République romaine était-elle une république ? 137

Actualités et débats

- Claude AZIZA
Curiosa (1) 163
- Christine VAN CAUWENBERGHE-HOËT
*Marguerite Yourcenar et l'empereur Hadrien,
une réécriture de l'histoire.* Exposition au Forum antique de Bavay,
musée archéologique du Département du Nord,
du 4 février au 30 août 2016. 165
- Claude AZIZA
Antiquités parallèles (6) – Un Jésus insolite. 171

Relire les classiques des sciences de l'Antiquité

- Giorgio FERRI
Perché leggere ancora « Quirinus. Una divinità romana
alla luce della comparazione storica » di Angelo Brelich ? 179
- Angelo BRELICH
Quirinus. « Una divinità romana alla luce della comparazione storica »,
Studi e Materiali di Storia delle Religioni» XXXI, 1960, p. 63-119 191

L'atelier de l'histoire : chantiers historiographiques

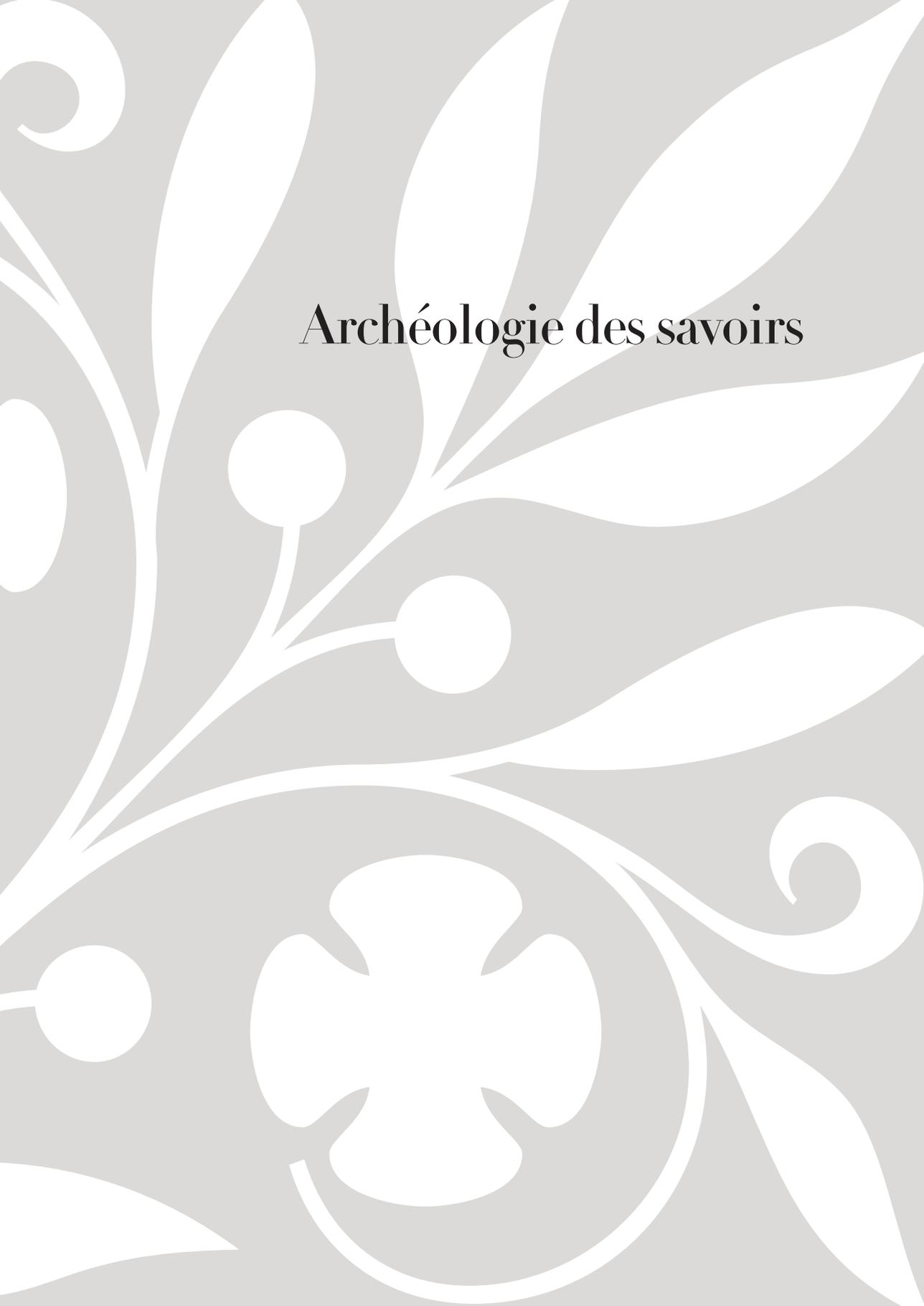
L'Antiquité au musée (coordonné par Adeline Grand-Clément) (8)

- Pascal CAPUS
Chiragan : une nouvelle présentation
des œuvres au Musée Saint-Raymond. 253
- Antiquité et fictions contemporaines (coordonné par Oliviers Devillers) (12)
- Silvia STUCCHI
L'image de Rome et de l'empire dans les romans
de Danila Comastri Montanari 258

Comptes rendus

- Malika BASTIN-HAMMOU et Charalampos ORFANOS (dir.),
Carnaval et comédie (A. Ballabriga). 273
- Sophie BASCH (éd.), *Portraits de Victor Bérard* :
actes du colloque international organisé
à l'École française d'Athènes (5-6 avril 2013) (A. Fenet) 275

David J. BREEZE, <i>The Roman Army</i> (B. Rossignol)	277
Luciano CANFORA, <i>Il presente come storia.</i> <i>Perché il passato ci chiarisce le idee</i> (M. Suzuki)	278
Juan Ramón CARBO GARCÍA, <i>Apropiaciones de la Antigüedad.</i> <i>De getas, godos, Reyes Católicos, yugos y flechas</i> (G. Reimond)	281
Franz CUMONT, <i>Astrologie</i> (A. C. D. Panaino)	282
Koen DE TEMMERMAN et Kristoffel DEMOEN (éd.), <i>Writing biography in Greece and Rome: narrative technique</i> <i>and fictionalization</i> (M. Cambron-Goulet)	284
Hans-Christian GÜNTHER (dir.), <i>Augustus und Rom : 2000 Jahre Danach</i> (C. Landrea)	286
Steven HUNT, <i>Starting to Teach Latin</i> (Cl. Aziza)	287
Ana IRIARTE y Luísa DE NAZARE FERREIRA (coords.), <i>Idades e género</i> <i>na literatura e na arte da Grécia antiga</i> (B. Méndez Santiago)	288
M. JANKOWIAK et F. MONTINARO, <i>Studies in Theophanes</i> (O. Gengler)	290
Barbara LEVICK, <i>Catiline</i> (C. Landrea)	292
Bruce LINCOLN, <i>Politique du paradis. Religion et empire</i> <i>en Perse achéménide</i> (C. Bonnet)	294
C. Pisano, <i>Hermes, lo scettro, l'ariete. Configurazioni mitiche</i> <i>della regalità nella Grecia antica</i> (D. Bonanno)	295
Procopé de Césaree, <i>Histoire des Goths</i> (O. Gengler)	297
Stéphane RATTI, <i>L'Histoire Auguste.</i> <i>Les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive</i> (R. Lorient)	298
Federico SANTANGELO, <i>Marius</i> (C. Landrea)	301
Marisa TORTORELLI GHIDINI (a cura di), <i>Aurum. Funzioni e simbologie</i> <i>dell'oro nelle culture del Mediterraneo antico</i> (C. Bonnet)	302
Thijs WESTSTELJN, <i>Art and Antiquity in the Netherlands and Britain.</i> <i>The Vernacular Arcadia of Franciscus Junius (1591-1677)</i> (P. Butti de Lima)	303
Résumés.	305
Index	311
Errata	315

The background features a complex, stylized white floral and leaf pattern on a light gray background. The design includes various elements such as long, pointed leaves, circular buds, and a large, multi-lobed flower-like shape at the bottom center. The overall aesthetic is clean and modern, with a focus on organic, flowing lines.

Archéologie des savoirs

Catilina, pour combien de temps encore ? Actualités bibliographiques sur un conspirateur trop connu¹

Romain MILLOT

Dans sa *Conjuration de Catilina* de 1905, Gaston Boissier s'excusait déjà de s'être attaqué à un sujet « rebattu » de l'histoire de la République romaine finissante². Pourtant, son ouvrage est loin d'avoir marqué d'un point final l'étude d'un personnage parmi les plus honnis de la mémoire des Anciens. En effet, le sombre Lucius Sergius Catilina³ continue de torturer (mais pour combien de temps encore ?), à travers les immortelles *Catilinaires* de Cicéron, les jeunes générations de latinistes, et ne lasse toujours pas les chercheurs. En témoignent plusieurs ouvrages parus entre 2010 et 2015, qui s'intéressent de près ou de loin au terrible conspirateur. Cet article vise à faire le point sur l'apport de ces études à la connaissance du personnage de Catilina et de son action, mais aussi à mettre en valeur l'actualité d'une conjuration qui déborde largement du champ de l'histoire ancienne.

Les ouvrages présentés dans cette étude sont d'abord quatre récits de la conjuration de Catilina, abordés sous des points de vue différents. Les travaux de Luca Fezzi, *Catilina. La guerra dentro Roma*, et de Barbara Levick, *Catiline*, sont deux biographies de Catilina qui traitent tant de son action que de sa postérité. Francis Galassi, dans *Catiline, The Monster of Rome, An Ancient Case of Political Assassination*, adopte lui aussi une approche biographique, mais destinée cette

¹ Je souhaiterais remercier pour leur aide et leurs conseils I. Cogitore, J.-P. Guilhembet et P. Montlahuc.

² G. BOISSIER, *La conjuration de Catilina*, Paris, Hachette, 1905, p. 1-2.

³ Voir *RE*, II, A, 2, col. 1692-1711, puis BROUGHTON, *MRR*, vol. 3, p. 192.

fois à réhabiliter Catilina. L'ouvrage de Charles Matson Odahl, *Cicero and the Catilinarian Conspiracy*, s'intéresse enfin aux mêmes événements, mais à partir du personnage de Cicéron. Il s'agit d'ouvrages courts et qui s'adressent à un public volontairement large. Les différents auteurs ne semblent pas avoir été en rapport lors de la rédaction de leurs travaux. En effet, si leurs bibliographies se croisent souvent, ils ne se citent pas entre eux, ce que le peu d'intervalle entre les publications explique aisément⁴. Il nous a semblé par ailleurs utile d'inclure dans cette réflexion la thèse de doctorat de Michel Duval, *La conjuration de Catilina : César, un instigateur oublié*, soutenue en 1989, mais qui n'a fait l'objet d'une publication qu'en 2014⁵.

Outre ces monographies dans lesquelles les événements de la conjuration de Catilina tiennent une place centrale, il nous est apparu utile d'ajouter deux livres plus généraux, mais qui méritent d'être évoqués parce qu'ils touchent directement aux enjeux de la réception de la conjuration et de ses échos aujourd'hui. Il s'agit de l'ouvrage de Mary Beard, *SPQR. A History of Ancient Rome*, et, sous des horizons plus inattendus, du livre de Charles Wola Bangala, *Servir la République Catilina - César - Cicéron. Quel modèle pour l'Afrique ?*⁶

Enfin, comme contrepoint à cette étude, afin de mesurer le chemin parcouru, il nous a semblé nécessaire de proposer une comparaison avec les écrits de Gaston Boissier, dont les travaux, du début du siècle dernier, ont fixé durant plusieurs décennies la connaissance et les interprétations de l'événement, au moins pour les savants français⁷.

Nous avons fait le choix, plutôt que de livrer un compte rendu linéaire de ces ouvrages, de concentrer notre étude sur les thèmes ou les épisodes qui donnent lieu à des interprétations divergentes, font naître de nouvelles hypothèses ou relancent les débats interprétatifs. Notre étude se concentre ainsi sur trois points : le personnage de Catilina, sa place au sein des mouvements de troubles qui agitent Rome et l'Italie entre 65 et 63 a.C., et enfin la mémoire du maître conspirateur, de sa geste et leur postérité jusqu'aux échos contemporains.

⁴ C. M. ODAHL, *Cicero and the Catilinarian Conspiracy*, New York, Londres, Routledge, 2010 ; L. FEZZI, *Catilina. La guerra dentro Roma*, Naples, Edises, 2013 ; F. GALASSI, *Catiline, The Monster of Rome, An Ancient Case of Political Assassination*, Yardley, Westholme, 2014 ; B. LEVICK, *Catiline*, Londres, New York, Bloomsbury, 2015.

⁵ M. DUVAL, *La conjuration de Catilina : César, un instigateur oublié*, Paris, Académie de Géopolitique de Paris, 2014. Thèse soutenue à Nice sous la direction de Bernard Combet Farnoux.

⁶ C. WOLA BANGALA, *Servir la République. Catilina - César - Cicéron. Quel modèle pour l'Afrique ?*, Paris, L'Harmattan, 2011 ; M. BEARD, *SPQR. A History of Ancient Rome*, New York, Londres, Liveright Publishing Corporation, 2015.

⁷ BOISSIER, *La conjuration*.

La fabrique d'un monstre

Une obscure jeunesse

Tous les auteurs qui tentent de reconstituer la vie de Catilina se heurtent aux difficultés propres au récit biographique des personnages antiques. Faut-il tenter de remplir les zones d'ombres par des hypothèses, des suppositions, ou plus prudemment s'en tenir aux informations fournies par les sources ? Mais le risque est grand, avec un personnage aussi décrié que Catilina, de tomber dans le piège que peuvent dresser les auteurs antiques, celui de reconstituer la vie de l'individu à la lumière des crimes qu'il a commis plus tard dans sa vie⁸.

Peu d'éléments nous sont parvenus sur la jeunesse du célèbre conspirateur. Le *cognomen* même de Catilina, « viande de chien », reste entouré d'un halo de mystère. S'il a, certes, sans doute une connotation peu reluisante, il en va de même pour de nombreux *cognomina*⁹. De la jeunesse de Lucius Sergius Catilina, rien n'est connu. Famille patricienne de la plus haute noblesse, les Sergii, manquant de prestige et relativement désargentés, n'occupent plus le rang qu'ils pensent être le leur parmi les élites de la République. Cette ascendance permet à F. Galassi de proposer plusieurs hypothèses quant à la formation du jeune homme. Catilina ayant commencé sa carrière dans les rangs syllaniens, l'influence du modèle de l'*imperator* a pu être déterminante pour la formation idéologique du jeune Sergius. Un objectif semblable anime les deux hommes, celui de redresser une famille noble déclinante, de retrouver son rang et de remettre à l'honneur des valeurs de la noblesse¹⁰. Catilina aurait aussi pu être orienté dans cette voie par

⁸ Pour un aperçu historiographique et une réflexion sur ces enjeux de la biographie historique, voir la thèse de C. CHILLET, *De l'Étrurie à Rome, Mécène et la fondation de l'Empire*, soutenue en 2012, p. 11-16.

⁹ Duval pensait même qu'il aurait pu constituer un terme de mépris dans la bouche de ses adversaires, qui serait venu s'accoler à son nom comme une flétrissure après l'échec de sa conjuration (DUVAL, *La conjuration*, p. 48). Pour L. Fezzi, il faudrait au contraire y voir une allusion à la résistance physique héritée de son grand-père guerrier, Marcus Sergius Silus (FEZZI, *Catilina*, p. 5). Mais, en l'absence de plus d'éléments de confirmation, le mystère demeure sur l'origine de ce surnom tant honni. Sur les *cognomina* à l'époque de Catilina et leur caractère injurieux, voir F. HINARD, *Sylla*, Paris, Fayard, 1985, p. 18-20 et surtout A. CORBEILL, *Controlling Laughter : Political Humor in the Late Roman Republic*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 57-98.

¹⁰ Sur les valeurs de la noblesse, voir la thèse de R. BAUDRY, *Les patriciens à la fin de la République romaine et au début de l'Empire*, soutenue en 2008, et C. BADEL, *La noblesse de l'Empire romain, Les masques et la vertu*, Seyssel, Champ Vallon, 2005. Sur l'enfance, les objectifs politiques et les valeurs de Sylla, voir HINARD, *Sylla*.

certaines fréquentations familiales. Toujours selon F. Galassi, l'oncle de Catilina, Lucius Annius Bellienus, participait à des réunions privées organisées par Sylla, durant lesquelles s'exprimait le ressentiment des vieilles familles aristocratiques romaines désargentées face aux riches hommes nouveaux comme Marius. Catilina, trop jeune alors pour avoir assisté à ces discussions, aurait toutefois pu baigner, au sein de la *domus* des *Sergii*, dans un climat conservateur propre à forger son caractère et ses convictions. Cette lecture quelque peu psychologisante et romanesque, proposée sans référence aux textes anciens, n'emporte pas la conviction¹¹.

En dehors de ces suppositions, quelques éléments de sa biographie, bien connus, permettent de suivre Catilina dans les campagnes de sa jeunesse. Engagé dans la guerre sociale puis dans les armées de Sylla, il s'illustre lors de la bataille de la Porte Colline en 82. Sa participation à la proscription, grossie d'un cortège d'horreurs, est indéniable. L. Fezzi n'hésite pas à le présenter comme l'un des plus féroces et fidèles sicaires au service de Sylla¹². Sa carrière politique commence par la questure l'année de la mort de Sylla, en 78. Puis nous perdons le personnage jusqu'en 73, date de son premier procès connu¹³. B. Levick l'imagine combattant en Espagne aux côtés de Pompée, à l'abri des actions en justice qu'auraient pu lui tenter de supposés adversaires marianistes, cherchant à se venger de sa participation trop active aux exécutions de 82¹⁴. Malgré des haines certainement tenaces et les nombreux crimes dont il est accusé, M. Beard a raison de remarquer que la carrière de Catilina est couronnée de succès, puisqu'il parvient sans mal à la préture en 68¹⁵.

¹¹ GALASSI, *Catiline*, p. 31-33. L'hypothèse est d'autant plus fragile qu'il est difficile de trouver dans la littérature antique mention de telles réunions au domicile de Sylla. Ni Salluste, ni Plutarque, ni Appien ne les mentionnent. On trouve trace du personnage de Lucius Bellienus chez Cicéron (*Fam.*, XVI, 22, 2 ; VIII, 15, 2 ; *Phil.*, II, 91), chez Salluste comme préteur en 105 en Afrique (Salluste, *Jug*, CIV, 1). Selon Asconius, dans l'*Oratio in toga candida*, c'est lui qui a tué Quintus Lucretius Ofella durant les proscriptions (sur les sources qui racontent cette exécution, voir. F. HINARD, *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Rome, CEFR, 1985, p. 205, note 225). F. Hinard mentionne ce personnage parmi « le peu de gens qui aient profité de la proscription pour s'enrichir », puis à l'occasion de son accusation lors de la *quaestio de sicariis* en 64 (HINARD, *Les proscriptions*, p. 201 et 205). Voir BROUGHTON, *MRR*, vol. 3, p. 34.

¹² FEZZI, *Catilina*, p. 8.

¹³ SUR ce procès, voir la notice numéro 167 p. 83 dans M.C. ALEXANDER, *Trials in the late Roman Republic, 149 BC to 50 BC*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

¹⁴ LEVICK, *Catiline*, p. 25.

¹⁵ BEARD, *SPQR*, p. 27.

De nombreuses zones d'ombre persistent donc sur la jeunesse de Catilina, ouvrant la voie à plusieurs hypothèses, fondées certes en cohérence avec son milieu familial et son engagement militaire, mais surtout recomposées à la lumière de ses actions futures. De fait, le portrait de Catilina avant la conjuration est surtout livré au prisme de ses crimes.

Catilina face à ses crimes

Comment se détacher de plusieurs siècles de portrait brossé au noir, d'archétype de l'ennemi infatigable de l'État, cliché encore relayé en 1936 par J. Carcopino qui, dans son *Jules César*, décrivait Catilina comme une bête avide de sang¹⁶ ? Entreprise difficile, voire impossible, car chez les Anciens, les crimes de l'héritier des *Sergii* sont aussi nombreux qu'abominables. C. M. Odahl en propose une liste : meurtre de son frère, relations sexuelles avec une vestale, inceste avec sa sœur, relations homosexuelles avec de jeunes hommes, meurtre de son ancienne épouse, et de son premier fils, pour épouser Aurelia Orestilla¹⁷. Un tableau certes impressionnant, mais qui ne manquait cependant pas d'être nuancé dès l'Antiquité. Les premiers Modernes écrivant sur l'affaire ne s'étaient pas non plus laissés bernier par cette farandole d'abominations. Déjà, Gaston Boissier, dans son chapitre consacré aux préliminaires de la conjuration, expliquait qu'il était courant, lors des procès du Forum, d'accuser son adversaire de crimes multiples et variés. Ce procédé faisait en quelque sorte partie du jeu, et les Romains savaient à quoi s'en tenir¹⁸. Mais répétées hors de leur contexte purement oratoire et resservies à l'envie, ces accusations pouvaient finalement en venir à contaminer la réalité des faits. Devant ce constat, le savant décidait prudemment de ne pas s'attarder sur les crimes supposés de Catilina commis dans la sphère privée, mais de considérer seulement ceux qui avaient eu lieu en public¹⁹.

Que reste-t-il de ces considérations dans le regard porté aujourd'hui sur les crimes de Catilina ? La thèse de Michel Duval reprend les doutes sur les crimes de Catilina, qu'il qualifie d'« inventions rétrospectives, pour essayer de justifier, après coup, les méthodes absolument illégales, employées par Cicéron, pour obtenir du Sénat un blanc-seing pour faire exécuter sans jugement les complices de Catilina²⁰ ». Hypothèse très crédible, mais malheureusement trop rapidement

¹⁶ J. CARCOPINO, *Jules César*, Paris, PUF, 1968, p. 162.

¹⁷ ODAHL, *Cicero*, p. 19.

¹⁸ SUR la stylistique de l'accusation, voir J.-M. DAVID, *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la République romaine*, Rome, EFR, 1992, p. 547-556.

¹⁹ BOISSIER, *La conjuration*, p. 36-37.

²⁰ DUVAL, *La conjuration*, p. 49.

balayée par l'auteur, qui avance, à la ligne suivante que les récits des crimes de Catilina doivent être acceptés « comme véridiques, car ils correspondent aux mœurs et aux mentalités de l'époque²¹ », une interprétation pour le moins aventureuse et surprenante, qui est loin, heureusement nous semble-t-il, de faire l'unanimité.

S'il nous est permis de reprendre la distinction opérée par Boissier, à propos des crimes commis en public, la première grande accusation portée contre Catilina est celle du meurtre particulièrement sanglant de son beau-frère, Marcus Marius Gratidianus, une cible de choix, puisqu'il s'agissait du neveu de Marius. Après lui avoir brisé les bras et les jambes, puis arraché les yeux, Catilina décapite le malheureux et, tout sanglant, traverse Rome pour déposer sa tête aux pieds de Sylla²². Cet acte de violence extrême est remis en question par F. Galassi, à l'aide de plusieurs arguments²³. Tout d'abord Salluste, qui n'est pourtant pas tendre avec Catilina, ne mentionne pas les actes de torture lorsqu'il relate la mort de Gratidianus. Ensuite, l'accusation elle-même n'est jamais directement formulée par Cicéron, mais reproduite par Asconius dans son argument de l'*Oratio in toga candida*, plus de soixante-dix ans après les faits. La distance chronologique, associée aux soupçons fondés de reconstitution de ses discours par Cicéron lui-même, puis par Asconius, empêche donc toute certitude²⁴. Cette argumentation se trouve toutefois considérablement affaiblie par le fait que Q. Cicéron, dans son *Commentariolum Petitionis*, écrit en 64, accuse directement Catilina du meurtre de Gratidianus. Mais encore faut-il reconnaître cette source, très controversée, comme authentique²⁵. En outre, si elle supprime l'argument de la distance chronologique, elle ne peut être exemptée elle aussi de soupçons de reconstitution.

B. Levick se prononce quant à elle pour l'innocence. Si Cicéron, pourtant parent de Gratidianus, a envisagé de collaborer avec Catilina en 65, c'est que ce dernier n'est probablement pas coupable²⁶. Ces interprétations délaissent ou ignorent toutefois la position de F. Hinard, exprimée en 1986 dans son article « Mais qui donc a tué Gratidianus ». L'acquiescement de Catilina lors de la *quaestio de sicariis* en 64, et le refus de réutiliser ce sujet, jusque dans les *Catilinaires*, s'expliqueraient non pas par l'innocence de Catilina, mais par le souci de l'Arpinate de maintenir

²¹ DUVAL, *La conjuration*, p. 49.

²² Quintus Cicéron, *Commentariolum Petitionis*, III, 10, Asconius, *Oratio in toga candida*, X, Sénèque, *De Ira*, III, 18, 1-2, mais aussi Lucain, *La Pharsale*, II, 177-190. Voir FEZZI, *Catilina*, p. 8-10.

²³ GALASSI, *Catiline*, p. 47-51.

²⁴ GALASSI, *Catiline*, p. 50-51.

²⁵ Voir le commentaire de l'édition proposée par F. Prost, *Quintus Cicéron : le petit manuel de la campagne électorale* (*Commentariolum petitionis*), 2009, TULLIANA.EU, p. 3.

²⁶ LEVICK, *Catiline*, p. 24.

une forme de *statu quo* pour contrer une procédure subversive. L'exécution par démembrement reprend par ailleurs les formes d'expression d'une violence collective qui se manifeste plusieurs fois à la même époque. Catilina n'aurait été que l'un des participants²⁷. Mais Gratidianus n'est pas la seule victime de Catilina lors de la proscription syllanienne. Selon l'*Invective contre Cicéron* du pseudo-Salluste (un brûlot apocryphe peut-être issu d'un exercice de rhéteur), Catilina aurait, toujours dans le feu des massacres, ajouté à sa liste de victimes quatre chevaliers. Autant d'accusations qui semblent avoir été purement inventées pour le noircir auprès des Marianistes, en particulier ceux de l'ordre équestre²⁸.

Ces crimes mis en doute, c'est toute la légende noire de Catilina avant la conjuration qui semble vaciller, puisque le reste des méfaits dont il est accusé appartiennent au domaine privé, et sont donc quasi-invérifiables. Il s'agit en effet de crimes domestiques et de mœurs, notamment une affaire de séduction de Vestale, qui donne lieu à un procès en 73, et continue de diviser les modernes. L. Fezzi remarque qu'il n'en est pas fait mention dans le *Commentariolum Petitionis*, ce petit manuel du bon candidat au consulat attribué à Quintus Cicéron, qui pourtant porte en lui les germes de la rhétorique cicéronienne utilisée contre Catilina²⁹. L'accusation, pourtant grave, n'a donc pas été poussée très loin, ni beaucoup exploitée avant la conjuration. Si l'on ajoute à cela d'autres crimes qui, cette fois, n'ont pas fait l'objet de procès, comme le meurtre supposé de sa première femme et de son fils (que dénonce une fois de plus Cicéron), nous pourrions donc penser que l'héritier des *Sergii* se trouvait déjà exposé aux accusations de mœurs à visée politique identifiées par Boissier³⁰. Une autre piste serait celle de B. Levick, qui voit dans le procès de Catilina pour inceste une possible tentative de la noblesse de réaffirmer son pouvoir en rejouant un événement du passé, le procès de la Vestale Licinia en 114-113. Celui-ci, tenu alors que la menace des Germains pesait sur l'Italie, avait abouti à la mort de la Vestale et de son amant. En cette année 73 où la République est malmenée, en Orient par Mithridate, et en Italie même par la révolte de Spartacus à laquelle s'ajoutent les troubles liés à l'installation des vétérans de Sylla, il pouvait sembler bon pour la noblesse de s'attaquer à des figures *populares*, d'autant plus que Crassus, lui aussi éclaboussé par l'affaire, était

²⁷ F. HINARD « Mais qui donc a tué Gratidianus ? », publié pour la première fois en 1986, dans *Kentron* 2, p. 118-122, republié dans F. HINARD, *Rome, la dernière République. Recueil d'articles*, Bordeaux, Ausonius, 2011, p. 143-146. Sur la décollation de l'adversaire, voir J.-L. VOISIN, « Les Romains, chasseurs de têtes » dans *Du châtimeut dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982)*, Rome, École Française de Rome, 1984, p. 241-293.

²⁸ LEVICK, *Catilina*, p. 27.

²⁹ FEZZI, *Catilina*, p. 24.

³⁰ BOISSIER, *La conjuration*, p. 21.

sur le point d'obtenir le commandement des troupes destinées à écraser la révolte. Si Catilina échappe à ce piège, dont la portée dépasserait ainsi ses frasques, c'est peut-être grâce à l'intervention de Quintus Catulus, ancien consul, alors pontife, probablement reconnaissant envers Catilina de l'avoir débarrassé de Gratidianus, qui avait contraint son père Quintus Lutatius Catulus au suicide en 87³¹.

Toutefois Catilina n'est certainement pas irréfutable. Le discours de Cicéron étant un discours de combat, le témoignage le plus complet et jugé parfois aujourd'hui comme le plus « fiable », même pour les défenseurs de Catilina, est celui de Salluste. Celui-ci, retiré de la politique lorsqu'il saisit le calame, ne semble pas avoir d'intérêt particulier à noircir le personnage de Catilina. Bien au contraire, son inimitié avec Cicéron et une certaine sympathie à la tendance *popularis* pouvaient au contraire le pousser à chercher à rendre justice à l'ennemi acharné de l'Arpinate. Toutefois, la dent de Salluste apparaît aussi dure que celle de Cicéron à l'encontre du maître conspirateur, comme le remarquait déjà Boissier³². Cette concordance de toutes les opinions à dénoncer les vices de Catilina laisse donc penser que vice il y avait bien. Quant aux accusations de concussion et de corruption des juges, il semble inutile de s'y attarder. Catilina, comme la plupart des magistrats romains envoyés dans les provinces, s'en rendit très probablement coupable, mais il n'y avait là pas de quoi choquer grand monde...

Les points de vue des auteurs ici étudiés sont donc partagés. D'un côté, ils rassemblent des faisceaux de preuves souvent convaincants plaidant pour une reconstruction postérieure du passé de criminel de Catilina (le projet de Cicéron de défendre Catilina lors de son procès pour concussion, qui montre bien que la réputation du personnage ne souffrait pas encore d'une tache indélébile, ou encore le fait qu'il n'ait pas été radié de la liste des sénateurs lors de la *lectio* de 70³³) ; de l'autre, il semble impossible de blanchir entièrement le personnage du fait de la quasi-unanimité des sources. Et c'est ainsi que le présente C. M. Odahl : Catilina n'était certainement pas un paragon de vertu, mais il est impossible de savoir s'il a commis toutes les mauvaises actions dont les sources l'accusent³⁴.

Catilina le renégat ?

Quelques mots pour finir sur le portrait moral et les motivations du célèbre conspirateur. Catilina a été présenté comme un transfuge, passé des rangs des

³¹ LEVICK, *Catiline*, p. 25-27. Voir aussi GALASSI, *Catiline*, p. 61-63, qui suppose que Crassus a pu intervenir en sa faveur, et note que l'accusation n'a pas tant terni l'image de Catilina, puisqu'il n'est pas radié des listes du Sénat lors de la *lectio* de 70.

³² BOISSIER, *La conjuration*, p. 33.

³³ FEZZI, *Catilina*, p. 13.

³⁴ ODAHL, *Cicero*, p. 19.

optimates parmi lesquels il avait accompli sa formation politique et militaire, à la frange la plus extrême des *populares*, mais sans toutefois jamais renier ses origines nobles. Mais Catilina a-t-il véritablement trahi la noblesse en proposant un programme populaire ? L'explication la plus convaincante de ce virage politique semble être celle de B. Levick, qui rappelle utilement qu'il n'y avait aucune organisation à Rome qui puisse s'apparenter à nos partis politiques actuels, ce qui entraînait les hommes politiques à se placer en fonction de leurs intérêts du moment³⁵. Après l'essoufflement du mouvement syllanien en 70, Catilina n'aurait ainsi pas « trahi » au profit des *populares*, mais simplement servi sa propre ambition personnelle en choisissant opportunément un positionnement plus à même de lui assurer un avenir politique³⁶.

Quant au moment de cette conversion, il varie selon les auteurs. Pour C. M. Odahl, elle a lieu aux environs de 65, lorsque Catilina est confronté à son procès pour concussion et au blocage par les *optimates* de sa candidature au consulat. Il s'engage alors de manière croissante auprès du leader *popularis* qui le soutient financièrement : Crassus³⁷. Cette vision d'un Catilina engagé pécuniairement et politiquement auprès de Crassus est partagée par L. Fezzi, qui fait remonter son virage *popularis* à peu près à la même époque, à son retour d'Afrique³⁸. En somme, ce point de vue rejoint l'idée que Catilina est avant tout guidé par son intérêt dans son positionnement politique.

En contrepoint s'oppose la vision de F. Galassi qui, dans tout son ouvrage, dépeint un Catilina féroce attaché à l'orgueil et aux valeurs de la noblesse. Il serait, parmi les officiers de Sylla engagés dans la proscription, l'un des seuls qui aurait tué non par vengeance, mais pour se débarrasser de ceux qui avaient trahi la cause de la vieille aristocratie³⁹. Puis, toujours exalté, il se lance à corps perdu dans

³⁵ Voir LEVICK, *Catiline*, p. 12-15. Sur la notion de parti, voir l'ouvrage classique de L.-R. TAYLOR, *Party Politics in the Age of Caesar*, Berkeley, University of California Press, 1961 et la thèse de M.-C. FERRIÈS, *Les partisans d'Antoine : des orphelins de César aux complices de Cléopâtre*, Bordeaux, Ausonius, 2007.

³⁶ Sur ce thème du ralliement opportuniste, voir notamment P. MONTLAHUC, « Lucius Munatius Plancus dans la "Révolution romaine" : du stéréotype du traître à la figure du survivant politique », dans F. DELRIEU et Fr. KAYSER (éd.), *Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges. Hommages offerts à François Bertrand*, Tome 1, Chambéry, Éditions de l'université de Savoie, 2010, p. 325-356.

³⁷ ODAHL, *Cicero*, p. 25.

³⁸ FEZZI, *Catilina*, p. 13.

³⁹ GALASSI, *Catiline*, p. 53. La thèse semble discutabile. La participation de Catilina à la proscription ne paraît pas différer de celle des autres syllaniens ; et L. FEZZI a raison de mettre en avant les bénéfices matériels, et concrets, qu'il retire de sa participation aux massacres. Voir FEZZI, *Catilina*, p. 10.

la défense des intérêts des citoyens les plus démunis. Le basculement *popularis* pourrait avoir plusieurs origines : peut-être aurait-il découvert en Afrique les ravages d'une effroyable pauvreté ; ou bien sa nouvelle femme, Aurelia Orestilla, lui aurait ouvert les yeux sur ces masses de pauvres « culturellement invisibles » ? Enfin, un vertueux dégoût aurait pu l'animer à l'encontre des hommes de sa classe (dont il se fait une si haute idée) se prostituant pour de l'argent et du pouvoir⁴⁰. Trois hypothèses qui nous semblent reposer sur peu de fondements, lorsqu'elles ne sont pas aberrantes : l'Afrique, rappelons-le avec Boissier, était, lors de la propréture de Catilina « une province riche, qui convenait à merveille à un propréteur qui avait sa fortune à faire ou à réparer⁴¹ ».

Pour tenter d'approcher au plus près une image de ce que fut Catilina avant sa conjuration, les historiens doivent donc à la fois tenter de remplir les vides sur sa jeunesse et sa formation, et faire le tri parmi les nombreux crimes qui lui sont imputés. Ce travail fait germer des hypothèses parfois stimulantes, parfois surprenantes, et qui montrent bien l'intérêt toujours renouvelé pour Catilina et sa conjuration.

La conjuration est-elle encore celle de Catilina ?

Les différentes étapes de la geste catilinienne dans les années 65-63 ont été considérées comme un bloc depuis le récit de Salluste. Mais un nouveau regard apparaît aujourd'hui, une remise en question du rôle de l'héritier des *Sergii* au sein du mouvement qui porte son nom. Aujourd'hui, alors que les théories du complot font florès, les historiens reprennent des hypothèses, pour certaines déjà anciennes, qui s'interrogent sur les complices et possibles commanditaires cachés derrière la figure trop présente de Catilina.

La conjuration de 65 : un attentat contesté

Le débat sur les événements de 65, qui furent appelés à l'envi « première conjuration de Catilina », « conjuration de Crassus » ou encore « conjuration de Pison » paraît inévitable encore aujourd'hui. Dès l'Antiquité, les versions

⁴⁰ GALASSI, *Catilina*, p. 85.

⁴¹ BOISSIER, *La conjuration*, p. 47. Pour une mise au point plus commode et récente sur la prospérité de l'Afrique romaine, voir M.-S. HOBSON, *The North African Boom: Evaluating Economic Growth in the Roman Province of Africa Proconsularis (146 B.C. - A.D. 439)*, Portsmouth, *Journal of Roman Archaeology*, 2015 et C. BRIAND-PONSART Claude, C. HUGONOT, *L'Afrique romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine. 146 av. J.-C. - 533 ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 186-195.

différent. Les Anciens s'accordent sur les cibles de cette tentative d'attentat : les consuls L. Aurélius Cotta et L. Manlius Torquatus, élus en 66 après la destitution de P. Cornelius Sulla et P. Autronius Paetus, tombés sous le coup de la *lex Calpurnia* pour corruption électorale. Toutefois, commanditaires et participants varient selon les versions. Ce sont tour à tour les deux consuls déçus, Cnaeus Pison, Catilina bien sûr, mais aussi César et Crassus qui sont impliqués, selon des combinaisons diverses⁴².

La controverse a traversé les âges et l'historiographie, de la négation totale de l'affaire, considérée parfois même comme une fabrication de toutes pièces des auteurs anciens, à une acceptation partielle ou totale du récit⁴³. Et les doutes n'ont aujourd'hui pas disparu. Ainsi C. M. Odahl comme L. Fezzi restent prudents sur la réalité du mouvement. Le premier relève des arguments qui servent les deux thèses, et le second avance qu'au vu du climat d'instabilité politique et du nombre de références à l'évènement par la suite, il a bien dû se passer quelque chose en 65, ou qu'en tout cas les rumeurs d'une possible conspiration ont circulé dans les années 60 et affecté les comportements vis-à-vis des comploteurs suspects⁴⁴. Le travail le plus précis est celui de M. Duval, pour sa part convaincu de l'existence du complot. Dans le but de démonter la déconstruction méticuleuse opérée par R. Seager dans son article de 1964⁴⁵, il avance plusieurs arguments fondés sur les allusions à cet évènement dans les discours de Cicéron, à la fois *a silentio* dans le *Pro Sulla* et de manière explicite dans la première *Catilinaire*⁴⁶.

Si l'on admet que cette conjuration a bien eu lieu, il faut déterminer le rôle que Catilina a pu y jouer. Or là aussi, le doute demeure. C. M. Odahl, qui attribue l'idée de la conjuration à Pison, avance seulement que Catilina a pu y prendre part, mais sans certitude. L. Fezzi reste lui aussi prudent. En effet, s'il était avéré que Catilina ait participé à une conjuration en 65, cela aurait pu être mis en avant dans le *Commentariolum Petitionis*, ou dans le récit de Suétone, qui implique César, mais pas Catilina. Il suppose dès lors que Catilina a probablement joué un rôle

⁴² Ainsi Catilina brille par son absence dans la version de Suétone, qui incrimine César et Crassus. De même, l'échec de l'opération repose, pour Salluste, sur les épaules de Catilina, et pour Suétone sur celles de César. Robin Seager relève pas moins de huit versions différentes, dont quatre dans les discours de Cicéron. Voir R. SEAGER, « The first catilinarian conspiracy », *Historia*, XIII, 1964, p. 338-347, p. 342. Dans les sources : Cicéron, *Sull.*, XXIV ; *Mur.*, XXXVIII ; Salluste, *C.*, XVIII ; Tite-Live, *Per.*, CI ; Asconius, *Oratio in toga candida*, XVII ; Suétone, *Caes.*, IX ; Cassius Dion, XXXVI, 42.

⁴³ Voir le rappel historiographique proposé ODAHL, *Cicero*, p. 80.

⁴⁴ Voir ODAHL, *Cicero*, p. 20-21 et 80 ; FEZZI, *Catilina*, p. 13-18.

⁴⁵ Voir SEAGER, « The first catilinarian conspiracy ».

⁴⁶ Voir DUVAL, *La conjuration*, p. 90-94.

mineur, en tant que proche de Crassus⁴⁷. Car presque tous les auteurs s'accordent à voir dans Crassus (pourtant seulement mentionné dans le récit de Suétone) le véritable cerveau de cette conjuration⁴⁸.

F. Galassi, pour sa part, ne remet pas en cause l'existence d'un complot - un plan bancal et stupide de Crassus - que César, conscient de ces lacunes, aurait volontairement fait échouer⁴⁹. Catilina est bien présent, et attaque la procession des consuls, mais, peu soutenu, il est repoussé et l'assaut se limite à une simple bousculade. Quelles auraient été dès lors les motivations de Catilina pour participer à cette action ? Il y aurait certes gagné un soutien pour l'élection de 64, mais, au regard des risques, ce n'était pas suffisant. F. Galassi propose alors plusieurs hypothèses : Catilina agit sans considérer la portée de ses actes, ou, de manière plus réfléchie, il cherche à empêcher que les *optimates* puissent, au mépris des lois, bloquer le processus électoral favorable aux *populares*. Il est probablement, dans cette action, piloté par les chefs de la tendance populaire qui, sachant le personnage fanatique et incontrôlable, lui auraient suggéré l'élimination d'une cible présentée comme source de tous les maux de la République⁵⁰. À notre sens, c'est faire une fois de plus de Catilina un personnage trop idéaliste, et bien naïf.

Le consensus sur l'existence d'une conjuration en 65 qui semblait se faire jour est toutefois battu en brèche par B. Levick. Reprenant la démonstration de R. Seager⁵¹, l'auteure réfute entièrement la réalité de la tentative d'assassinat, qui ne serait qu'une invention de Cicéron, suivie par Salluste, Tite-Live et Cassius Dion. L'Arpinate aurait construit progressivement toute cette affaire entre sa première *Catilinaire* et le procès de Sulla, en l'adaptant à chaque fois à des objectifs politiques différents⁵². Suétone, qui implique, à la place de Catilina, César et Crassus, ne ferait que remplacer un lot de *populares* par un autre. S'il y a bien eu des troubles en 65, ils seraient plutôt liés au procès de Manilius qui, en tant que tribun de la plèbe, avait fait octroyer à Pompée son commandement en Asie. Cet affront lui valut la haine des *optimates*, qui l'accusèrent de détournement de biens publics. Lorsque Catilina apparaît en armes sur le Forum, ce serait alors pour manifester son soutien à Manilius, une action suffisante pour que les consuls désignés obtiennent du Sénat des gardes du corps⁵³. Ce point de vue critique

⁴⁷ FEZZI, *Catilina*, p. 17.

⁴⁸ *Contra*, SEAGER, « The first catilinarian conspiracy », p. 345-346.

⁴⁹ Voir GALASSI, *Catiline*, p. 91-96.

⁵⁰ GALASSI, *Catiline*, p. 91-94 et p. 96.

⁵¹ SEAGER, « The first catilinarian conspiracy ».

⁵² Dans son discours de 64 pour accuser son rival Cotta, dans la *Première Catilinaire* contre Catilina lui-même, pour défendre Murena en 63 puis à nouveau au service de Sulla en 62. Voir LEVICK, *Catiline*, p. 36-37.

⁵³ Voir LEVICK, *Catiline*, p. 37 et SEAGER, « The first catilinarian conspiracy » p. 344-345.

relance un débat qui, en l'état, a peu de chances d'aboutir à un consensus entre les chercheurs.

Quand commence la conjuration de Catilina ?

Les Anciens eux-mêmes n'ont pas rendu la réponse facile. La réunion des conjurés de l'été 64 présentée par Salluste continue de diviser les chercheurs. S'agit-il ou non d'une erreur de l'historien ? Est-elle volontaire ? B. Levick voit dans cette datation une tentative de Salluste de maintenir un récit cohérent : si Catilina a participé à une première conjuration en 65, il est alors logique qu'il continue d'entretenir ces projets en 64 après sa défaite électorale. Cicéron contribue lui aussi à brouiller les pistes. Dans les discours qu'il prononce après son consulat, pour faire face aux remises en question toujours plus pressantes de son action répressive, il fait remonter les origines de la conspiration toujours plus loin dans le temps afin de donner plus d'ampleur à la menace qu'il a déjouée⁵⁴.

Face à de telles difficultés de datation, quelles sont les (nouvelles) pistes et hypothèses qui naissent aujourd'hui ? Un accord semble établi autour du fait que Catilina rassemble autour de lui les mécontents dès l'année 64 ; mais ces derniers sont-ils déjà des conjurés, comme semble le suggérer Salluste, ou simplement des partisans politiques réunis en vue d'une victoire aux élections de 63 ? Prudent, L. Fezzi, avance que la conjuration serait née de ce rassemblement de mécontents et aurait pris progressivement corps entre l'été 64 et 63⁵⁵. Pour F. Galassi, la défaite aux élections consulaires en 64 est aussi un début possible. Catilina aurait désormais décidé de lancer des attaques contre le système pour démontrer ses faiblesses et tenter de saper les bases de l'édifice. Dans cette optique, la *lex Servilia* servirait ses intérêts, elle agirait comme une provocation pour forcer les plus riches à expliquer comment ils peuvent détenir autant de terres⁵⁶. Mais c'est bien la défaite de 63 qui lui fait définitivement perdre foi dans le système électoral de Rome. Chez C.M. Odahl, le premier acte de conspiration aurait eu lieu quelques semaines avant, au cœur de l'été 63, la veille de la décision du report des élections, lorsque Catilina se réunit avec ses partisans pour planifier l'assassinat de Cicéron et de plusieurs autres sénateurs⁵⁷.

Selon l'ouvrage de B. Levick enfin, il ne fait aucun doute que Salluste antidate d'un an la réunion des conjurés. L'auteur se rend à l'avis de Cassius Dion : Catilina n'envisage la révolte qu'après sa défaite pour le consulat de 62. Il a jusque-là des

⁵⁴ FEZZI, *Catilina*, p. 32.

⁵⁵ FEZZI, *Catilina*, p. 31-32.

⁵⁶ Voir GALASSI, *Catiline*, p. 104-110.

⁵⁷ ODAHL, *Cicero*, p. 48.

sympathisants au Sénat, et des fonds pour lui permettre de faire campagne, et n'a donc aucun intérêt à basculer dans l'illégalité. Ce n'est qu'une fois sa défaite consommée, alors qu'il est accusé de violences et que ses créanciers le harcèlent, que le choix ultime s'offre à lui : la banqueroute et donc la mort sociale, l'exil (qui revient au même), ou le coup d'État⁵⁸.

Conjuration de Catilina, de Crassus, de César ou de Pompée ?

La question des soutiens financiers de Catilina, qui vient d'être évoquée, nous amène à considérer un point fondamental pour le renouvellement des thèses sur les événements de 63 : qui était vraiment aux commandes de la conjuration de Catilina ? Au sein d'une tendance malheureusement trop répandue à vouloir chercher la main des « grands hommes » derrière tous les événements marquants du dernier siècle avant notre ère, plusieurs grands personnages de la République romaine apparaissent lorsqu'il s'agit d'identifier un possible commanditaire à la conjuration, un associé qui tirerait les ficelles dans l'ombre et aurait échappé à la violence de la répression. Les trois noms les plus souvent avancés sont, sans surprise, ceux des membres du « premier triumvirat », soit Crassus, César et Pompée.

Crassus est le plus souvent dénoncé. Il apparaît dans la quasi-totalité de l'historiographie comme le principal soutien financier mais aussi politique de Catilina, et ce assez tôt dans la carrière du futur conjuré⁵⁹. Cet appui se serait peut-être manifesté à l'occasion du procès de 73 dont Catilina sort mystérieusement blanchi⁶⁰ ; Crassus aurait également pu intercéder pour que Catilina ne soit pas retiré de la liste des sénateurs en 70⁶¹ ; puis il financerait ses campagnes jusqu'à l'échec de 63. Mais la complicité de Crassus dépasse ce simple rôle de soutien : il est parfois donné pour le commanditaire de la conjuration. L'affaire de 65 a ainsi été nommée conjuration de Crassus, et plusieurs auteurs, tels C. M. Odahl et M. Duval, continuent de lui en attribuer la paternité. Il aurait, en plus de l'action violente sur le Forum, envoyé Pison en Espagne pour obtenir une armée, demandé l'octroi de la citoyenneté aux habitants du nord du Pô (autant de clients potentiels), et proposé de faire de l'Égypte une province, s'attirant ainsi, en leur offrant la perspective d'un commerce juteux, l'appui d'une partie des *equites*⁶². Ces projets s'inscrivent dans un véritable programme politique *popularis* destiné à troubler l'ordre établi, un travail de sape mené contre les *optimates*, notamment

⁵⁸ LEVICK, *Catiline*, p. 54. C'est aussi l'avis de DUVAL, *La conjuration*, p. 247.

⁵⁹ *Contra* : SEAGER, « The first catilinarian conspiracy », p. 346-347

⁶⁰ GALASSI, *Catiline*, p. 61-63.

⁶¹ FEZZI, *Catilina*, p. 13 ; GALASSI, *Catiline*, p. 63, alors que pour SEAGER, « The first catilinarian conspiracy », p. 344, cette intercession aurait plutôt émané de Pompée.

⁶² ODAHL, *Cicero*, p. 22-23.

par Crassus et César pendant les années 60. Au sein de ce projet prennent place, tant par la proposition de loi agraire de Rullus que le procès intenté par César à Gaius Rabirius, dont le véritable motif, attaquer le sénatus consulte d'état d'urgence (dit « ultime »), l'une des armes les plus importantes de l'arsenal des *optimates*, fait depuis longtemps déjà consensus parmi les historiens⁶³.

Qu'en est-il de son implication dans la conjuration de Catilina ? Pour C. M. Odahl et L. Fezzi, le soutien de Crassus s'achève après la défaite aux élections consulaires de 63. Désormais, Catilina est politiquement fini, et trop instable pour être contrôlé. La rupture est consommée lorsque Crassus communique à Cicéron, dans la nuit du 20 octobre 63, les lettres dénonçant les projets d'assassinat des sénateurs⁶⁴. Faut-il en déduire qu'il n'est pas impliqué dans la conjuration de Catilina ? Les auteurs restent prudents sur ce point. L. Fezzi souligne que Cicéron, dans son discours perdu sur son consulat, prononcé en 61, fait connaître le texte des lettres, peut-être pour se protéger lui-même, peut-être pour protéger Crassus des accusations de collusion apparues déjà pendant la conjuration⁶⁵. Ces accusations, et notamment celle portée par Lucius Tarquinius, sont peut-être, pour C. M. Odahl et B. Levick, une manœuvre de Cicéron pour empêcher Crassus de se porter au secours des conjurés emprisonnés et obtenir plus facilement leur condamnation⁶⁶. Crassus, suspect pour les Anciens, est coupable pour M. Duval, qui pense que Catilina n'est qu'un pion remplaçable, un pantin au service des ambitions des chefs *populares* qui le manipulent en sous-main. Si Crassus révèle les lettres, c'est donc à dessein et en parfait accord avec César⁶⁷. S'il est difficile

⁶³ Cette analyse apparaît déjà chez BOISSIER, *La conjuration*, p. 102-105, pour qui la loi de Rullus est en fait celle de César « qui pouvait seul y mettre tant de modération et d'esprit politique ». On retrouve l'idée d'un programme cohérent chez ODAHL, *Cicero*, p. 32-36. Sur le réel objectif du procès de Rabirius, l'analyse est partagée par DUVAL, *La conjuration*, p. 132-134 et LEVICK, *Catiline*, p. 96.

⁶⁴ ODAHL, *Cicero*, p. 52 (et réflexion historiographique p. 85) ; FEZZI, *Catilina*, p. 38-39 ; GALASSI, *Catiline*, p. 129. B. LEVICK, *Catiline*, p. 63-64, voit dans ces lettres une probable contrefaçon de Cicéron.

⁶⁵ FEZZI, *Catilina*, p. 39.

⁶⁶ ODAHL, *Cicero*, p. 64 ; LEVICK, *Catiline*, p. 78. Cette dernière rappelle aussi que Salluste écrit sa *Conjuration de Catilina* comme une réponse à Cicéron qui, après la mort de Crassus et César, les avait accusés d'avoir participé à la conjuration. Voir LEVICK, *Catiline*, p. 113.

⁶⁷ Selon une hypothèse de DUVAL quelque peu hasardeuse, mais qui sert sa démonstration, le plan des deux hommes aurait pu être de « pousser Catilina à bout pour l'obliger à entrer en guerre ouverte contre le Sénat », ce qui aurait pu entraîner les sénateurs à accorder à César un pouvoir proconsulaire pour mettre de l'ordre dans la ville. (DUVAL, *La conjuration*, p. 184 et 248).

de déterminer le rôle exact de Crassus, c'est que l'homme est prudent. F. Galassi a vu, dans le financement parallèle des campagnes de Catilina et de César, un moyen pour l'habile financier de se ménager une protection politique en s'assurant la sympathie à la fois des partisans de Marius et de Sylla⁶⁸. Ce double jeu se poursuit pour M. Duval pendant la conjuration de 63, où César et Crassus se ménagent, dans l'ombre, des portes de sortie, tout en appuyant Catilina.

Crassus semble donc avoir joué un jeu ambigu et dangereux au cours des événements des années 60, mais il est impossible de prouver quoi que ce soit quant à son rôle véritable. Ses sympathies *populares* l'ont en effet probablement poussé à financer la carrière politique de Catilina, mais B. Levick a raison de souligner, comme le faisait déjà Boissier, que ce soutien ne peut perdurer après les *tabulae novae*, cette remise des dettes promise par Catilina, qui mettait en péril les fructueuses affaires du grand financier⁶⁹. De même, après le départ de Catilina, Crassus ne peut être l'âme de la conspiration à Rome : il a besoin de paix pour ses affaires⁷⁰.

Floue apparaît aussi la position de César. Il convient de mentionner dès l'abord la charge constituée contre lui par l'ouvrage de M. Duval, qui vise à démontrer que ce « grand seigneur cynique et amoral⁷¹ », en association avec Crassus, est le principal commanditaire de la conjuration nommée à tort « de Catilina ». Son rôle pourtant central dans cette grande entreprise de déstabilisation de l'État, aurait été tu par des historiens complaisants et surtout tenus de plaire au nouveau régime augustéen. Le point de vue inverse est adopté par F. Galassi pour qui César œuvrerait au contraire à déjouer la conjuration, à la fois pour écarter cet élément trop incontrôlable qu'est devenu Catilina, mais aussi pour se débarrasser d'un rival à la tête des *populares*⁷². Entre ces deux points de vue opposés, nous trouvons des hypothèses plus classiques qui donnent à César un rôle assez proche de celui de Crassus. S'il appuie la carrière politique de Catilina dans les premiers temps et participe peut-être à la conjuration de 65, il s'écarte prudemment de l'incontrôlable héritier des Sergii à l'approche de 63⁷³. Les dénonciations dont il fait l'objet, à l'instar de Crassus, ne sont que de possibles manœuvres de Cicéron

⁶⁸ GALASSI, *Catiline*, p. 57.

⁶⁹ BOISSIER, *La conjuration*, p. 209 ; LEVICK, *Catiline*, p. 51. Sur les *tabulae novae* voir l'article de Z. YAVETZ « The failure of Catiline's conspiracy », *Historia* 12, 1963, p. 485-499.

⁷⁰ LEVICK, *Catiline*, p. 70.

⁷¹ DUVAL, *La conjuration*, p. 51.

⁷² GALASSI, *Catiline*, p. 103. Dès l'introduction (p. XI), l'auteur avance que César aurait agi de concert avec Cicéron selon un « perfect *passo doble* », en poussant Catilina à commettre des crimes politiques avant de lui retirer son appui.

⁷³ POUR C. M. ODAHL, *Cicero*, p. 36, c'est son élection au grand pontificat qui le décide à ralentir ses assauts directs contre les intérêts des *optimates*.

pour neutraliser les orateurs *populares* et laisser libre cours à la répression⁷⁴.

Enfin, le rôle de Pompée au sein de la conjuration a lui aussi fait l'objet de nouvelles lectures. La plupart des auteurs, depuis Boissier, sont d'accord pour voir en arrière-plan de l'affaire planer l'ombre de son retour d'Asie, à la tête d'une armée qui compte sur son général pour obtenir les meilleures conditions de démobilisation possibles, quitte à lui offrir l'État à la pointe du glaive. L'exemple sanglant du retour de Sylla est encore dans toutes les mémoires, et certains sénateurs craignent d'être emportés par une nouvelle vague de proscriptions. Cette crainte dicte les actes des principaux protagonistes : elle motive la conjuration de 65, et reste toujours en toile de fond lors des événements de 63.

Toutefois, dépassant ces hypothèses communément admises, B. Levick propose une nouvelle analyse de la place de Pompée dans la conjuration de Catilina. Elle part pour cela de la démonstration de G. V. Sumner, selon laquelle des agents de Pompée, et notamment le tribun Q. Metellus Nepos, agissent pour son compte à Rome en tentant de lui faire attribuer un commandement pour détruire Catilina et ses alliés comme il s'était chargé de Spartacus⁷⁵. L'échec de cette manœuvre, contrée par les *optimates*, expliquerait alors la froideur de Pompée à l'égard de Cicéron, qui transparait entre les lignes de la lettre que ce dernier adresse à Magnus en avril 62⁷⁶. Pompée garde rancune de cette occasion manquée : s'il était rentré pour vaincre les derniers partisans de Catilina, il aurait pu demander un commandement en Hispanie, le consulat, ou même la dictature et obtenir ainsi la ratification de ses actes en Asie. La clémence de César lors de la séance du Sénat du 5 décembre, où se décide la mise à mort des conjurés arrêtés à Rome, pourrait alors être lue à travers ce prisme. Favorable à Pompée, comme en témoigne son soutien à la *Lex Gabinia*, César aurait regardé avec complaisance la survie de la conjuration, et proposé la prison pour laisser aux conjurés la possibilité de se libérer et faire durer le mouvement. Pompée aurait ainsi eu le temps de rentrer en Italie pour balayer les derniers des compagnons de Catilina⁷⁷.

L'historienne britannique avance enfin une hypothèse encore plus audacieuse, en imaginant que Catilina ait pu être un correspondant et un informateur de Pompée, au même titre que Cicéron. La complicité entre les deux hommes peut même aller plus loin. Catilina devait déclencher la révolte à l'annonce du retour de Pompée, prendre la ville à son arrivée en Italie et accueillir Magnus en héros. L'héritier des *Sergii* obtenait alors le consulat, Pompée la validation de ses actions en Orient. L'important dans le plan ainsi reconstitué était l'absolue

⁷⁴ LEVICK, *Catiline*, p. 78.

⁷⁵ LEVICK, *Catiline*, p. 88-89.

⁷⁶ Cicéron, *Fam.*, V, 7.

⁷⁷ LEVICK, *Catiline*, p. 90-91.

coordination. Or la révolte, du fait de la pression des Italiens, commença trop tôt pour coïncider avec le retour du vainqueur de l'Orient, et fut écrasée par les forces des conservateurs. Les rôles de Crassus et Cicéron sont aussi repensés : Crassus n'aurait pas fui le retour de Pompée, mais une rencontre entre les deux hommes pour fixer une future stratégie politique aurait pu avoir lieu sur la route entre Rome et Brindes. Cicéron pour sa part, craignant le retour de Pompée, aurait sciemment provoqué les dissidents pour les pousser à l'action dès la défaite de Catilina aux élections, afin de terminer au plus vite l'affaire. Il s'agit là d'une lecture radicalement différente de celle qui est ailleurs proposée, une théorie intéressante, même si l'auteure reconnaît qu'elle tient pour partie de la spéculation⁷⁸.

De telles hypothèses confirment que la recherche sur la conjuration de Catilina n'a pas fini de porter ses fruits. Toutefois, si la remise en question du rôle de Catilina au sein de la conjuration qui porte son nom est indéniablement stimulante, il peut sembler hasardeux de lire les événements de manière quelque peu téléologique en cherchant à mettre en avant le rôle des « grands hommes ». C'est aussi accorder trop de confiance à certains auteurs antiques, comme Suétone, et à la tradition historiographique du XIX^e siècle. Catilina avait en effet en main les atouts pour mener une brillante carrière, et rien ne permet d'affirmer qu'il ne possédait pas la culture politique, le pragmatisme ou le bon sens nécessaires pour ne pas se laisser manipuler par des personnages au destin plus brillant que lui. Quoi qu'il en soit, les nouvelles lectures sur ces événements de la fin des années 60 a.C. enrichissent le débat sur une conjuration qui, si elle reste pour partie mystérieuse, continue de trouver sa place dans les imaginaires.

La « longue ombre » de Catilina : postérité du personnage jusqu'à aujourd'hui⁷⁹

Les conséquences de la conjuration : vers un désordre inévitable

Si certains auteurs, comme F. Galassi, achèvent leur récit avec la mort de Catilina à Pistoia, la portée de la conjuration dépasse largement le destin de son chef. La tentative catilinienne est très rapidement apparue comme lourde de conséquences pour ses acteurs, mais aussi pour le destin de la République. Dans les suites immédiates de la conjuration, l'échec de Catilina renforce le prestige de la faction optimiate et de l'oligarchie sénatoriale, alors que les *populares* en sortent stigmatisés comme rebelles potentiels. Mais Cicéron ne parvient pas à maintenir

⁷⁸ LEVICK, *Catiline*, p. 91-93.

⁷⁹ Selon l'expression de L. FEZZI, *Catilina*, p. 63 : « *La lunga ombra di Catilina* ».

la *concordia ordinum*, et Pompée, Crassus et le Sénat prennent rapidement leurs distances. À long terme, cette situation contribue au renforcement de la position de César à la tête de la faction populaire. Cicéron aurait ainsi, sans le savoir, préservé la République pour la future domination de César, plus souhaitable que celle de Catilina ou de Pompée⁸⁰.

L. Fezzi réfléchit pour sa part aux solutions apportées aux problèmes des dettes et de la terre, sources du mécontentement dans lequel Catilina avait trouvé le ferment de son mouvement. Elles passent par une série de mesures, dont la première est un sénatus-consulte inspiré par Caton d'Utique, qui, en 62, fait passer le nombre des bénéficiaires des distributions de grain de 80 à 200 000 personnes⁸¹. Les *optimates* adoptent à cette occasion une mesure démagogique qui, contrairement à la loi de Rullus, risque potentiellement de déstabiliser les finances de l'État, mais n'attaque pas les privilèges des riches latifundiaires⁸². Une deuxième étape est franchie sous le consulat de César (en 59), dont les lois agraires contribuent à loger les vétérans de Pompée⁸³. La crise est provisoirement endiguée par le biais d'expédients, mais n'est pas véritablement résolue, comme le prouvent les événements de la décennie suivante.

Enfin, il est bien évident que les conséquences sont dramatiques pour Cicéron. L'exécution des conjurés met durablement un frein à sa carrière politique. B. Levick, et nous la suivons sur ce point, affirme que Cicéron a été trahi par les *optimates* : il a choisi de faire avec eux un pacte pour être élu au consulat, et, en échange de leur soutien, il s'engage à mener la répression contre les mécontents. Ainsi, le 5 novembre 63, s'il rompt la loi en condamnant à mort des citoyens romains sans procès, il reste fidèle à son pacte. Cicéron espère donc un appui durable des *optimates* ; mais une fois son consulat achevé, il ne reçoit pas le soutien qu'il attendait et subit alors les foudres des *populares*⁸⁴. Le revers ne se fait pas

⁸⁰ ODAHL, *Cicero*, p. 71-72.

⁸¹ Plutarque, notre seule source sur ce sénatus-consulte, ne précise pas qu'il fût suivi d'une loi, même si cela est fort probable. Voir C. VIRLOUVET, « Les lois frumentaires d'époque républicaine » dans *Le Ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire. Actes du colloque international de Naples, 14-16 Février 1991*, Rome, École Française de Rome, 1994, p. 11-29.

⁸² FEZZI, *Catilina*, p. 64.

⁸³ LEVICK, *Catiline*, p. 104.

⁸⁴ LEVICK, *Catiline*, p. 121. Cette « ingratitude » de l'aristocratie avait déjà été soulignée par BOISSIER, *La conjuration*, p. 257. Selon Janine Cels Saint-Hilaire, cette situation fut anticipée par les *optimates*, qui avaient choisi, pour éviter de se salir les mains, de soutenir la candidature au consulat d'un homme nouveau soucieux de faire ses preuves. Ils laissaient ainsi à Cicéron la responsabilité de réprimer une éventuelle révolte de Catilina, si ce dernier était vaincu par les urnes. Voir J. CELS SAINT-HILAIRE, *La République romaine. 133-44 av. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 139-140.

attendre : dès sa sortie de charge son discours est empêché ; puis les attaques des tribuns se multiplient jusqu'à son exil, certes de courte durée, mais qui pénalise sa carrière jusqu'à l'assassinat de César. L'autoglorification de son consulat, qui lui a été reprochée, n'est rien de plus qu'un moyen de préparer la défense de son action⁸⁵. La République ne sort donc pas indemne de la conjuration de Catilina. Une crise imparfaitement réglée, deux ordres compromis, un héros affaibli et bientôt renié, tous les éléments semblent réunis pour que perdure le désordre. Moment charnière de l'effondrement du système républicain (ou du moins perçu comme tel), la conjuration de Catilina mérite que l'on se souvienne d'elle.

Catilina à travers les âges : origines et conservations de la mémoire

Et ce souvenir traverse les siècles. Comme le note M. Beard, le conflit entre Catilina et Cicéron devient un puissant modèle pour comprendre la désobéissance civile et l'insurrection tout au long de l'histoire romaine et au-delà⁸⁶. Catilina reste en effet, dans de nombreux imaginaires de lettrés, le champion du mal, la source de luttes intestines, l'adversaire du bon gouvernement et de la concorde entre les citoyens. Cet *exemplum* trouve ses racines dans le témoignage des deux sources qui constituent la connaissance de l'évènement, les récits de Cicéron et Salluste.

La totale subjectivité du récit de Cicéron fait, heureusement, consensus. L'Arpinate publie ses discours en juin 60, alors que la controverse sur la légalité de l'exécution de Lentulus et ses comparses bat son plein. Il a donc très certainement remanié plusieurs arguments pour servir sa propre défense. L'assimilation de Catilina à un *hostis*, ennemi étranger, constitue un moyen efficace pour montrer que ni lui, ni ses compagnons, ne méritent de bénéficier de la protection juridique que leur offre leur statut citoyen romain (sous-entendu la possibilité de recourir à une procédure de *provocatio*)⁸⁷. Le personnage de Catilina est, de plus, réutilisé abondamment par Cicéron dans ses discours politiques. Pour C. M. Odahl, si Catilina apparaît comme un archétype du mal dans les *Catilinaires*, le portrait offert dans le reste des discours est plus objectif⁸⁸. Il est vrai que l'Arpinate reconnaît des qualités à son adversaire de 63, avec une forme d'admiration, celle qu'on doit à l'ennemi vaincu. Mais surtout, Cicéron manipule l'image de Catilina en fonction des buts politiques suivis, des « clients » à défendre ou des adversaires à affronter. Clodius et Marc-Antoine deviennent ainsi de nouveaux Catilina, héritiers de sa

⁸⁵ LEVICK, *Catiline*, p. 97.

⁸⁶ BEARD, *SPQR*, p. 43.

⁸⁷ BEARD, *SPQR*, p. 44. Voir aussi LEVICK, *Catiline*, p. 109. Sur le thème de l'*hostis publicus*, voir A. ALLÉLY, *La déclaration d'hostis sous la République romaine*, Bordeaux, Ausonius, 2012.

⁸⁸ ODAHL, *Cicero*, p. 3.

politique, et pires larrons que lui⁸⁹. Les qualités reconnues au maître conspirateur ne seraient alors que « circonstancielle », et utilisées dans le but de dénoncer ces nouveaux ennemis.

Les avis sont plus partagés à propos du récit de Salluste. L. Fezzi y voit l'exaltation de César, dont Salluste est partisan⁹⁰ ; C.M. Odahl, une vision *popularis* qui vient contrebalancer la vision optimiste de Cicéron, une condamnation plus détachée des conjurés⁹¹. La vision de B. Levick est quelque peu différente : si Salluste tente bien d'exonérer implicitement César de toute participation à la conjuration, il livre néanmoins une vision « cicéronienne » et conservatrice, en condamnant fermement l'action de Catilina et ses complices⁹². Salluste retiré de la vie politique, désormais libéré des « obligations » du discours *popularis*, est enclin à dénoncer cette corruption des mœurs qui mine la République ; et nous savons, au regard de ses prévarications, qu'il parle d'expérience. Boissier précisait déjà que la vision de Salluste, certes impartiale et détachée, était néanmoins « plus impitoyable encore que celle de Cicéron⁹³ ». Il n'empêche que, en l'absence d'autre source aussi complète sur les menées de Catilina, son récit sert encore, parfois sans beaucoup de nuances, de source principale à la narration des étapes de la conjuration à partir de la fin de l'année 63 jusqu'à la bataille de Pistoia. Et c'est bien le portrait que Salluste fait de Catilina qui pose les bases d'un stéréotype repris dès l'antiquité et qui n'est (presque) pas remis en question jusqu'au XIX^e siècle⁹⁴.

⁸⁹ Voir FEZZI, *Catilina*, p. 69-75. Voir aussi la notice bibliographique sur Clodius comme successeur naturel de Catilina dans LEVICK, *Catiline*, p. 128, et à propos du portrait d'Antoine dans les *Philippiques*, l'article de M.-C. FERRIÉS, « Le venin et la République, les *Antonii* et leurs partisans croqués par Cicéron », dans A. QUEYREL-BOTTINEAU (dir), *Hostilité, Réprobation, Dépréciation. La représentation négative de l'autre*, Dijon, PU de Dijon, 2014, p. 347-368.

⁹⁰ Ce point de vue a depuis longtemps suscité des discussions. Pour Mommsen, Salluste aurait composé sa *Conjuration de Catilina* afin d'établir que César n'y avait pas pris part. BOISSIER, tout en admettant que cette hypothèse n'était pas invraisemblable, précisait que si l'ouvrage avait voulu faire l'apologie de César, elle eût été plus marquée (BOISSIER, *La conjuration*, p. 11). Quant aux tensions entre Salluste et Cicéron, elles semblent apparaître entre les lignes. Si Salluste ne manifeste pas ouvertement son hostilité à l'encontre de Cicéron, il ne lui réserve toutefois pas un grand rôle dans son récit.

⁹¹ ODAHL, *Cicero*, p. 3. C'est aussi l'avis de F. GALASSI : Salluste écrit une fois retiré de la politique, et n'a alors pas d'intérêt direct à noircir Catilina, contrairement à Cicéron. Voir GALASSI, *Catiline*, p. 28.

⁹² LEVICK, *Catiline*, p. 113-115.

⁹³ BOISSIER, *La conjuration*, p. 23.

⁹⁴ Chez les auteurs latins notamment Tite-Live, Velleius Paterculus et Florus, mais aussi chez ceux de langue grecque comme Plutarque, Appien et Cassius Dion. Voir LEVICK, *Catiline*, p. 115-119.

Le souvenir de Catilina est toutefois multiforme. Il a tout d'abord une dimension locale. En Toscane, à Fiésole et Pistoia, est conservée une véritable mémoire de la geste catiliniennne qui s'exprime dans des domaines divers. Au Moyen Âge, les habitants de Pistoia se pensent descendants des survivants de la bataille. Fiesole, capitale des rebelles, reste hostile à Florence la « romaine » avant d'être détruite par celle-ci en 1125⁹⁵. Les derniers moments de la conjuration se prêtent même à des réécritures, notamment dans le *Libro Fiesolano* (début du XIV^e siècle), où Catilina survit à Pistoia, retourne à Fiésole et y reste un an avant d'être définitivement vaincu par César⁹⁶.

À partir de l'époque moderne, Catilina devient, dans les discours de politologie, et notamment chez Machiavel, un exemple de rebelle malchanceux, opposé à la figure de César, rebelle chanceux⁹⁷. Jusqu'alors presque exclusivement connu des Italiens, Catilina traverse désormais les frontières et devient le protagoniste de plusieurs tragédies dans l'Angleterre élisabéthaine⁹⁸, puis un sujet de réflexion pour les Lumières, comme chez Voltaire et Rousseau. C'est au XIX^e siècle que les historiens reprennent sa geste en main, alors que Catilina continue sa carrière sur les planches, chez Dumas Père, Ibsen, et bien sûr en Italie⁹⁹. Cet engouement s'étend aussi à la peinture. Ainsi, la célèbre fresque de Maccari qui immortalise la première *Catilinaire* dans un style néoclassique savoureux, est peinte en 1889 sur les murs du palais Madame lorsque le nouveau sénat italien s'y installe, et doit donc revêtir une valeur d'*exemplum* pour les nouveaux occupants¹⁰⁰.

Catilina réhabilité !

Toutefois Catilina n'apparaît pas partout comme un archétype du conspirateur maléfique, et B. Levick s'intéresse aux tentatives (nombreuses !) de réhabilitation du personnage. Quelques ferments apparaissent déjà dans l'Antiquité, certains auteurs se montraient hostiles à Cicéron, faisant, de fait, vaciller sa version de la conjuration de Catilina ainsi que le bien-fondé de ses actions en 63. C'est le cas de la fameuse *Invective contre Cicéron* du pseudo-Salluste, et de la vision de Cassius Dion, qui reconnaissait que les écrits de Cicéron avaient donné à Catilina

⁹⁵ FEZZI, *Catilina*, p. 78. Voir aussi BEARD, *SPQR*, p. 49.

⁹⁶ FEZZI, *Catilina*, p. 80.

⁹⁷ FEZZI, *Catilina*, p. 82-83.

⁹⁸ Avec les pièces de Stephen Gosson (1578), Robert Wilson et Henry Chettle (1598), et surtout celle de Ben Johnson en 1611. Voir FEZZI, *Catilina*, p. 84 puis LEVICK, *Catiline*, p. 119.

⁹⁹ Voir FEZZI, *Catilina*, p. 86-90.

¹⁰⁰ BEARD, *SPQR*, p. 49. B. Levick mentionne aussi deux opéras : le premier de l'Italien Salieri en 1792, le second de l'Écossais Iain Hamilton en 1973 (LEVICK, *Catiline*, p. 120).

une célébrité qu'il n'aurait jamais dû avoir¹⁰¹. Des interprétations qui nuancent le portrait négatif de Catilina naissent ensuite après la Révolution française, puis sous les empires français, du fait du « césarisme » des deux Napoléon¹⁰². Certains doutent alors du récit de Cicéron, tandis que se développe une littérature critique sur le personnage. Lue à travers le prisme déformant des sensibilités politiques et du climat de l'époque, la conjuration de Catilina prend parfois un sens différent de l'orthodoxie cicérono-sallustienne, notamment au théâtre¹⁰³. Et le pas est alors rapide à franchir vers une réhabilitation totale de l'héritier des *Sergii*. En Italie, à la fin du XIX^e siècle, apparaît ainsi un courant qui fait de Catilina un personnage positif dont les idéaux se rapprochent d'un socialisme naissant¹⁰⁴.

Chez les Modernes enfin, alors que de nombreux auteurs historicisent la narration anticatilinienne de Salluste¹⁰⁵, il faut aussi compter plusieurs tentatives de réhabilitation. La première à émaner du milieu scientifique serait celle de E.S. Beesly en 1878. Ce dernier propose dans son *Catiline, Clodius, and Tiberius*, une vision positive du personnage, qui se révèle indissociable de l'engagement de ce professeur londonien auprès des classes ouvrières¹⁰⁶. Puis, en 1927, Concetto Marchesi réévalue la figure de Catilina et va jusqu'à mettre en doute l'existence d'une véritable conjuration : celle-ci ne serait qu'une pure machination de Cicéron pour éliminer un adversaire politique¹⁰⁷. Ces points de vue contrastés ont été analysés par Zvi Yavetz, qui identifie quatre portraits de Catilina : le scélérat, le réformateur social, la victime des affrontements de factions et le partisan des

¹⁰¹ Cassius Dion, XXXVIII, 42, 1. Voir FEZZI, *Catilina*, p. 75 et LEVICK, *Catiline*, p. 120.

¹⁰² LEVICK, *Catiline*, p. 120-121.

¹⁰³ Ainsi, si pour l'anglais Ben Jonson, au lendemain de la conjuration des poudres de 1605, Catilina est un anti-héros sadique, dont les victimes sont si nombreuses que toute une flotte est nécessaire pour les transporter sur le Styx, à l'inverse, dans la version d'Ibsen, après les révolutions des années 1840, Catilina apparaît comme un révolutionnaire qui s'élève contre la corruption du monde dans lequel il vit, alors que Cicéron n'est presque pas mentionné.

¹⁰⁴ C'est tout d'abord, en 1881, le journal de Cesena, symboliquement nommé *Il Catilina*, qui transforme le personnage en un socialiste antique, désormais perçu comme positif. Cette lecture est reprise au théâtre dans le *Catilina capopopolo* de Nicola Angelina (1882) ; *Catilina* de Giovanni Pascot (1890) et *Lucio Sergio Catilina* de Mariano Vittori (1894). Ce dernier, dans sa note historique finale, indique que Spartacus anticipe la révolution « socialiste » et le christianisme social de Catilina. Voir FEZZI, *Catilina*, p. 89.

¹⁰⁵ Selon FEZZI, *Catilina*, p. 91-92, c'est le cas des *Alle soglie dell'impero* de Luigi Pareti (1934) ; *Lucio Sergio Catilina* de Eugenio Manni (1939) ; *Sallustio* de Ronald Syme (1962) ; *Sallustio e la rivoluzione romana* de Antonio La Penna (1968).

¹⁰⁶ LEVICK, *Catiline*, p. 121.

¹⁰⁷ FEZZI, *Catilina*, p. 91.

aristocrates italiens endettés¹⁰⁸. Le souci de réhabiliter Catilina n'a pas disparu aujourd'hui, comme en témoigne assez largement l'ouvrage de F. Galassi. Il faut voir, selon lui, dans le programme et l'action de Catilina, un vrai souci de répondre aux besoins de la plèbe de Rome et de rendre à la République son équilibre des origines. Ce projet audacieux aurait été écrasé par une alliance tacite de *populares* prudents ou jaloux et de l'aristocratie conservatrice. Si tous ses arguments, associés à un Catilina perçu comme un idéaliste aux motivations pures mais à la vue courte, ne convainquent pas, l'ouvrage a cependant le mérite de relancer ce débat. Catilina n'en finit donc pas de diviser chercheurs, écrivains et artistes. Mais surtout, le personnage et sa geste dépassent le cadre de l'histoire pour (ré)investir le champ du politique.

Catilina aujourd'hui : le retour au politique

Employés comme des outils rhétoriques, sinon des armes, dès l'époque de Cicéron, les schèmes littéraires préconçus sur Catilina, ses compagnons et leur action continuent d'être utilisés dans la sphère de la réflexion politique aujourd'hui.

Ainsi, dans son ouvrage *Servir la République Catilina - César - Cicéron. Quel modèle pour l'Afrique ?*, l'universitaire congolais Charles Wola Bengala reprend, sans beaucoup de nuances, l'ancien schéma qui oppose Catilina, rebelle violent au destin tragique, à César, plus habile et chanceux, mais tout de même rebelle¹⁰⁹. La comparaison historique, rapidement esquissée en une vingtaine de pages, donne lieu à une conclusion simple, voire simpliste : l'Afrique compte aujourd'hui parmi ses dirigeants politiques trop de Catilina et de César, alors qu'il lui faudrait des Cicéron, érigé au passage en modèle de vertu républicaine et de défenseur du bien public¹¹⁰. Le parallèle annoncé dans le titre ne dépasse donc pas le prétexte, et est très vite évacué pour laisser place à un pamphlet dénonçant ces fameux « Catilina et César africains¹¹¹ » et plus généralement la corruption, présentée comme quasi-générale, de la vie politique d'Afrique subsaharienne. Catilina ne sort donc pas ici de son rôle traditionnel de parangon du mal.

Car la tentation est grande de rattacher Catilina et sa conjuration aux problématiques politiques contemporaines. Elle offre en effet un parallèle efficace, auquel ne résistent pas plusieurs auteurs anglo-saxons comme F. Galassi, qui

¹⁰⁸ Voir LEVICK, *Catiline*, p. 121, en référence à l'article de YAVETZ, *The failure*.

¹⁰⁹ L'auteur avoue en effet tenir Salluste pour une source « globalement précise et fiable » sur l'épisode, et ne remet donc pas son témoignage en question (WOLA BENGALA, *Servir la République*, p. 51).

¹¹⁰ Voir WOLA BENGALA, *Servir la République*, p. 61-62.

¹¹¹ WOLA BENGALA, *Servir la République*, p. 73.

tente au début de son ouvrage un parallèle presque caricatural, mais accrocheur, entre le monde romain de la fin de la République et les États-Unis d'aujourd'hui. De la même manière, C.M. Odahl invite dans sa conclusion le lecteur à considérer la déliquescence de la République à l'aune des signes inquiétants qui apparaissent aujourd'hui dans son pays. En dehors de ces points de vue moralisateurs quelque peu attendus, plusieurs réflexions stimulantes sont apportées par M. Beard. Les problèmes soulevés par la répression de la conjuration de Catilina apparaissent d'une troublante actualité lorsqu'on considère un possible rapport entre « sénatus-consulte ultime » et état d'urgence¹¹², ainsi qu'aux problématiques de la lutte contre le terrorisme. Est-il légitime d'éliminer des individus désignés comme terroristes en dehors du cadre des lois ? Jusqu'où les droits civiques peuvent-ils être sacrifiés aux intérêts de la sécurité intérieure¹¹³ ?

Enfin, la rhétorique liée à la conjuration de Catilina connaît d'étonnantes résurgences dans le vocabulaire politique contemporain. Toujours selon M. Beard, les techniques oratoires des *Catilinaires* apparaissent dans beaucoup de discours contemporains célèbres, incluant notamment ceux de Tony Blair ou Barack Obama¹¹⁴. Le fameux « *quosque tandem* », exorde magistral de la première *Catilinaire*, repris dès l'Antiquité¹¹⁵, se glisse lui aussi dans la rhétorique du XXI^e siècle. En 2012, il est ainsi utilisé sur les bannières des manifestants hongrois contre les tentatives de la part du parti Fidesz de modifier la constitution¹¹⁶. Il gagne sans surprise la toile et apparaît dans des *tweets*, où il suffit de remplacer le nom de Catilina par celui de l'homme politique qu'il s'agit d'interpeller¹¹⁷. De tels usages montrent que l'éloquence cicéronienne, si elle n'est plus tout à fait comprise par tous ceux qui l'utilisent, continue d'influencer les langages de la politique moderne¹¹⁸.

Les publications relativement nombreuses attachées au récit de la conjuration de Catilina dans la décennie actuelle permettent à un large public d'approcher au plus près le maître conspirateur qui fit la gloire et le malheur du plus fameux des orateurs romains. La grande diversité des lectures de l'épisode, qu'il est possible, à l'aune de notre propos, de qualifier d'historique, pourrait sembler une invitation

¹¹² M. BEARD compare en effet le sénatus-consulte ultime à un « *emergency power* » ou un « *prevention of terrorism act* », voir BEARD, *SPQR*, p. 30.

¹¹³ BEARD, *SPQR*, p. 24.

¹¹⁴ BEARD, *SPQR*, p. 41.

¹¹⁵ Salluste, pastichant Cicéron, déplace la formule dans la bouche de Catilina lui-même (Salluste, *Cat.*, XX). Voir BEARD, *SPQR*, p. 43.

¹¹⁶ BEARD, *SPQR*, p. 50.

¹¹⁷ BEARD, *SPQR*, p. 51 précise que, pendant l'écriture de son ouvrage, ont ainsi été ciblés les présidents américain, français et syrien, le maire de Milan ou encore l'État d'Israël.

¹¹⁸ BEARD, *SPQR*, p. 51.

pour le chercheur à prolonger l'étude de la geste de Catilina. Mais ne court-on pas aussi le risque, en l'absence d'éléments nouveaux, de s'enfermer dans un débat stérile ? Nous pouvons craindre que la connaissance de la conjuration devienne le sujet d'un concours d'imagination plutôt que d'un véritable travail historique. Cette inquiétude nous semble d'autant plus fondée lorsque l'on considère les nombreux parallèles esquissés, tant dans des ouvrages scientifiques que dans l'actualité, entre les événements de 63 et les questionnements politiques d'aujourd'hui. La frontière est parfois floue entre la démarche d'historien et l'argumentation politique. La conjuration de Catilina, entachée de toutes sortes de suspicions, retrouve, dans cette optique parfois biaisée, une célébrité qu'elle n'a jamais tout à fait perdue. Il y a donc, comme le fait remarquer M. Beard, un lien véritable entre les Anciens et nous, et les discussions sur la conjuration sont appelées à continuer tant que les grandes figures impliquées, Cicéron, César, et bien entendu Catilina, continueront de trouver des échos dans l'actualité. L'audacieux *Sergius* gisant dans la terre de Pistoia n'est ainsi pas près de laisser la République en repos.

Romain Millot

36, avenue Berthelot

69007 LYON

romain.millot@live.fr